

Conseil municipal 18 juin 2025
Procès-verbal de séance

Le 18 juin 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 13 juin, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Jean-Paul DE SOUSA - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Catherine POMMET - Chantal CHATAGNIER - Stéphanie DEY

- dont pouvoir donné par Catherine POMMET à Emily UNIA
- dont pouvoir donné par Chantal CHATAGNIER à Gilles FONTAINE

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- absents : 3
- procurations : 2

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Amélie FEVRE

Ordre du jour de la séance

Urbanisme
Bâtiments communaux
Voirie
Finances
- Divers devis à étudier
Longerons 2025
Logement communal
Tirage au sort des jurés d'assises
Cantine Scolaire
Assainissement collectif
Agents communaux
Commissions Communales
Communauté de communes Bresse et Saône
Comptes-rendus de diverses réunions
Décisions du maire
Informations diverses
Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 22 mai 2025 :

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 mai 2025 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Impasse du Grand Mollard : installation de panneaux photovoltaïques
- Chemin du Clos Mallot : clôture et portail
- Impasse des mares : installation de panneaux photovoltaïques
- Route de Montrin : pose de portail

Certificat d'urbanisme :

- Clos Mallot
- Curtil Guépy
- Route des Martollets

Une proposition de document-cadre transmis par la préfecture de l'Ain fait l'objet d'une consultation. L'identification d'un terrain au document-cadre permet d'y envisager l'implantation d'un projet photovoltaïque au sol, cependant ce dernier reste soumis aux autres dispositions réglementaires applicables. Pour Saint-Bénigne, la parcelle ZB 167 fait partie des terrains répertoriés.

Cette parcelle est située en zone humide et identifiée en zone rouge du plan de prévention des risques inondations de la Saône et de la Seille. Elle est proche du site Natura 2000 Val de Saône 01. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne donc un avis défavorable à son inscription sur la liste des parcelles concernées par le document-cadre.

Bâtiments communaux :

Le couvre bandeau en zinguerie de la caserne des pompiers a été refait.

Les fenêtres de l'appartement au-dessus de la mairie ont été changées ainsi que les moteurs de 3 volets roulants de l'école.

Voirie :

Suite à des dégradations occasionnées par une évacuation de peupliers l'année dernière, le chemin du moulin a été remis en état.

Le marquage au sol de la voirie a été refait sur toute la commune. Deux « cédez le passage » ont été installés à l'intersection de la route de Montrin et de la route des Varennes.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 187,14 € pour un contrat annuel de maintenance du désenfumage à l'école
- Un devis de 2 220 € pour le busage du pont de prairie et du pont de Ternant par Pascal Gautheret
- Un devis de 780 € pour le ménage de l'école auprès de MP Propreté
- Un devis de 370,44 € pour l'achat de 8 mange-debout auprès de Ovia
- Un devis pour l'extension du réseau électrique afin de permettre le raccordement d'une borne de recharge IRVE pour véhicules électriques sur le parking de la mairie. Le coût est de 3 100 € dont 1 291 € à la charge de la commune
- L'appartement du rez-de-chaussée de la cure va être rénové. Les 3 fenêtres seront changées par CN fermetures pour 3 185,52 €, un devis de 6 165,60 € pour les travaux d'électricité et de plomberie et l'installation d'une VMC auprès d'Anthony Morel et un devis de 7 497,13 € auprès de J Martins pour des travaux de peinture
- Un devis de 1 800 € pour une opération de dépigeonnage à l'église et à la caserne des pompiers

Longerons 2025 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la liste des ayants droits (93) ainsi que le détail des parts par exploitant établis par la commission syndicale des « Longerons », fixe la taxe d'affouage 2025 à 8.07 €.

Logement communal :

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le loyer de l'appartement situé à l'étage de la Mairie à 400 € et décide de le louer à Monsieur Mickaël Gonnot à compter du 19 juin 2025.

Tirage au sort des jurés d'assises :

Trois personnes de la commune ont été tirées au sort pour être jurés d'assises.

Cantine Scolaire :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à jour du règlement intérieur de la cantine. Elle porte sur la prise en charge par la commune des repas commandés et non consommés en cas d'absence exceptionnelle d'un enseignant non remplacé.

Les tarifs sont inchangés.

Assainissement collectif :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour 2024.

Agents communaux :

Evelyne Sixdenier a participé à une formation de 3 jours sur la gestion des absences.

Madame le Maire informe du renouvellement du contrat de Karine Cherat pour accroissement d'activité sur un poste d'agent technique jusqu'au 31 août.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Philippe Vilard rend compte du conseil communautaire qui s'est réuni le 2 juin. Les sujets abordés ont concerné notamment l'aire de repos des gens du voyage, avec la participation de la CCBS dans la prise en charge des postes de 2 intervenants sociaux d'ALFA3A.

La CCBS va également participer au financement du poste d'intervenant social dans le cadre du dispositif porté par l'AVEMA (association d'aide aux victimes).

La CCBS organisait la journée environnement afin de sensibiliser les élèves de primaire à (visite des sites d'enfouissement, de la Maison de l'eau, ateliers sur la pêche, les abeilles, la gestion des déchets ...)

La Commission petite enfance-Solidarité s'est réunie le 2 juin. La Directrice de la CAF accompagnée de ses services, est venue présenter le SPPE (Service Public de la Petite Enfance).

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, établi par la Communauté de Communes Bresse et Saône pour l'exercice 2024.

Réunions diverses :

Géraldine Malterre a assisté à l'AG de l'ADMR le 2 juin.

Madame le Maire et Géraldine Malterre ont rencontré l'association Tremplin qui a en charge le programme DIRE, sur le territoire. Ce dispositif de remobilisation professionnel vise à amener vers l'emploi les personnes dites « invisibles ».

Catherine Pommet a participé à la réunion du PEDT de Pont de Vaux et de Saint-Bénigne. Un bilan des actions de l'année écoulée a été présenté par les enfants.

Madame le Maire rend compte de l'AG de la MARPA qui a eu lieu le 10 juin.

Le 13 juin Madame le Maire a assisté à l'inauguration du nouveau Centre départemental de la solidarité (CDS) de Pont de Vaux.

Madame le Maire a assisté à l'AG de Bresse Foot 01 le 13 juin

Madame le Maire et Stéphanie Dey ont participé au conseil d'école qui s'est tenu le 17 juin. Un bilan des projets pédagogiques et sorties scolaires a été fait par les élèves délégués. Un effectif de 132 élèves est attendu à la rentrée prochaine.

Informations diverses :

Madame le Maire fait part des remerciements reçus des associations, suite au versement des subventions de la commune.

Le CLIC (Centre Local d'information de Coordination Gériatrique) a réouvert et tient des permanences au CDS de Pont de Vaux les vendredis sur rendez-vous.

Madame le Maire informe de la démission de l'Adjudant Denis PERDRIX chef du SLIS de Saint-Bénigne en date du 16 juin 2025.

Clôture de la séance à 21h10.

Le secrétaire de séance, Amélie FEVRE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Le Maire, Emily UNIA

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke.